

COMMUNE DE SAINT HILLIERS

Impasse de la Cahutte

77160 SAINT HILLIERS

Tél : 01.64.00.15.43

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2021

Le DOUZE MAI deux mil vingt et un, à Dix-sept heures, légalement convoqué, le conseil municipal, s'est réuni à HUIS CLOS à la mairie, sous la présidence de Mme GALLOIS,

Etaient présents : Mesdames GALLOIS Catherine, CRINON Anabela, Karine NOUNTANE

Messieurs BATOGÉ Bruno, GALGANI Mickaël, PIERRU Hugo, SUBLARD Michaël

Absents excusés : Mme GRZYBOWSKI Lucie donne pouvoir à M. Michaël SUBLARD, Mme LOUIS Maïté donne pouvoir à Mme GALLOIS Catherine, Mme BATOGÉ Gaëlle donne pouvoir à M. BATOGÉ Bruno

Secrétaire de séance : Madame Karine NOUNTANE

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du 22 avril 2021
- Modification du 3^{ème} Lot du contrat rural
- Annulation délibération 30/2020
- Organisation congés été 2021
- Animations du village
- Questions diverses

Madame le Maire demande à son conseil de bien vouloir rajouter à l'ordre du jour la signature de la convention du site internet avec le Département de Seine et Marne.

Le Conseil municipal donne l'accord à Madame GALLOIS Catherine pour l'ajout de la convention.

CONVENTION DU SITE INTERNET

Madame le Maire explique à son conseil que le Département de Seine-et-Marne accompagne la commune pour la réalisation de son site internet Institutionnel et à cet effet a fourni à la commune une convention.

Madame le Maire demande à son conseil l'autorisation de signer cette convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal vote :

Pour : 7 + 3 pouvoirs

Contre : 0

Abstention : 0

MODIFICATION DU 3^{ème} LOT DU CONTRAT RURAL

Madame le Maire explique à son conseil :

- Que suite à la découverte de peintures murales moyenâgeuses sur les murs intérieurs de l'église, il faut modifier l'opération du 3^{ème} lot du contrat rural, les enduits intérieurs par une opération sur les vitraux dont les dépenses sont plafonnées à 89.200,00 € HT (maîtrise d'œuvre incluse).

Madame le Maire demande à son conseil, l'autorisation de signer l'avenant avec le Département et la Région pour changer cette opération.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal vote :

Pour : 7 + 3 pouvoirs

Contre : 0

Abstention : 0

ANNULATION DELIBERATION 30/2020

Madame le Maire explique à son conseil qu'il faut annuler la délibération prise le 1^{er} décembre 2020 (Délibération n° 2020/30) pour le renoncement au transfert de pouvoirs de police administrative des Maires du territoire de la Communauté de Communes du Provinois au Président de la Communauté de Communes du Provinois.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal vote :

Pour : 7 + 3 pouvoirs

Contre : 0

Abstention : 0

ORGANISATION CONGES ETE 2021

Madame le Maire demande à ses conseillers leurs disponibilités pour les congés d'été 2021.

Un tableau sera affiché à la Mairie pour une bonne organisation.

ANIMATIONS DU VILLAGE

- **SORTIE POUR LA MER DE SABLE**
Le conseil municipal a été obligé de reporter la date pour la sortie à la Mer de Sable suite aux restrictions sanitaires. Cette sortie est donc reportée au samedi 10 juillet 2021.
- **FETE DE LA MUSIQUE**
La fête de la musique sera organisée le samedi 26 juin 2021.
- **BROCANTE DU VILLAGE**
Une brocante va avoir lieu dans le village le Dimanche 4 juillet 2021.
- **SOIREE PAELLA ET KARAOKE**
Une soirée Karaoké sera organisée le Samedi 25 septembre 2021.
- **SORTIE AU MOULIN ROUGE**
Date à définir.

QUESTIONS DIVERSES

NEANT

La séance est levée à 17h25.